



Secrétariat général (SG)

Genève, le 11 août 2023

Référence: **DM-23/1009**

Contact: Mme Béatrice Pluchon

Courriel: gbs@itu.int

Aux États Membres du Conseil de l'UIT

Objet: **Session additionnelle de 2023 du Conseil**

Madame, Monsieur,

Conformément à la décision prise à la septième séance plénière de la session ordinaire de 2023 du Conseil, j'ai l'honneur de vous informer par la présente qu'une **session additionnelle du Conseil** se tiendra au siège de l'UIT, **les jeudi 19 et vendredi 20 octobre 2023**, précédée de la série de réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC) et des Groupes d'experts, du lundi 9 au vendredi 18 octobre 2023. D'autres précisions concernant le calendrier de la série de réunions des GTC et des Groupes d'experts seront communiquées séparément par courrier.

Vous trouverez dans l'[Annexe 1](#) des informations pratiques concernant l'inscription, la documentation, le voyage et les réservations d'hôtels.

Vous trouverez dans l'[Annexe 2](#) un **avant-projet d'ordre du jour** de la session additionnelle de 2023.

Une **séance d'information sur les locaux du siège de l'Union** se tiendra de manière virtuelle le mardi **26 septembre** à 13 heures (heure de Genève). La séance se déroulera en anglais. Si vous souhaitez bénéficier d'un service d'interprétation dans l'une des cinq autres langues, veuillez envoyer votre demande à l'adresse gbs@itu.int, au plus tard le mercredi 23 août 2023.

Dans l'attente de vous rencontrer à Genève, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

(signé)

Doreen Bogdan-Martin
Secrétaire générale

Annexes: 2

ANNEXE 1

Informations pratiques

Inscription

L'inscription à la session additionnelle de 2023 du Conseil, ainsi qu'à la session d'information sur les locaux du siège de l'Union, sera effectuée **exclusivement en ligne** sur la page web suivante: <https://council.itu.int/participation>.

Conformément à la politique de l'UIT relative à l'égalité hommes-femmes et à l'intégration du principe de l'égalité hommes-femmes et à la Résolution 198 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires intitulée "Autonomisation des jeunes au moyen des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication", l'objectif est d'organiser un Conseil inclusif et intégrant le principe de l'égalité hommes-femmes. À cette fin, je vous invite à appuyer et à encourager la participation des femmes et des jeunes à votre délégation. De plus amples renseignements sur l'intégration du principe de l'égalité hommes-femmes dans le cadre du Conseil sont disponibles sur le site web de la session de 2023 du Conseil (<https://council.itu.int/gender-responsive-council>).

Les renseignements concernant le retrait des badges seront communiqués dans le courriel de confirmation de l'inscription et sur le site web du Conseil.

Documentation

Conformément au paragraphe 10 de l'Annexe 2 de la Décision 5 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, et afin de réduire les coûts de la documentation, les documents du Conseil seront mis à disposition **exclusivement en ligne** sur le site web (<https://council.itu.int/documents>). **Aucun** exemplaire imprimé des documents ne sera distribué avant ou pendant cette session.

Comme lors des sessions précédentes du Conseil, une application de synchronisation de documents de la session de 2023 du Conseil (ITU Sync C-23-Add) permettra de télécharger les documents de la session additionnelle de 2023 du Conseil depuis le serveur de l'UIT vers votre disque local. Cette application, qui se trouvera sur le site web du Conseil, est configurée pour synchroniser la dernière version des documents publiés. Pour être informé par message électronique lorsque des documents du Conseil nouveaux ou mis à jour sont postés sur le web, veuillez activer votre compte TIES à l'adresse: <https://www.itu.int/en/ties-services/>.

Les contributions présentées au Conseil devraient être soumises dès que possible à l'adresse: contributions@itu.int. Conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions devraient être soumises au plus tard 14 jours calendaires avant l'ouverture de la session, c'est-à-dire au plus tard le **5 octobre 2023**. Les documents émanant du Secrétariat de l'UIT et appelant une décision du Conseil seront postés sur la page pertinente du site web au plus tard 30 jours calendaires avant l'ouverture de la session additionnelle du Conseil. Les États Membres seront invités à envoyer leurs contributions à la réunion en utilisant le [modèle](#) disponible sur le site web de la session de 2023 du Conseil.

Conformément à la [politique suivie par l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents](#), les contributions soumises au Conseil seront accessibles au public, sauf indication contraire de la part du ou des auteurs du document.

Frais de voyage, de subsistance et d'assurance

Conformément au numéro 57 de la Convention de l'UIT, "les frais de voyage, de subsistance et d'assurance engagés par le représentant de chacun des États Membres du Conseil appartenant à la catégorie des pays en développement, dont la liste est établie par le PNUD, pour exercer ses fonctions aux sessions du Conseil, sont à la charge de l'Union". Les Conseillers qui le souhaitent peuvent contacter la Section des voyages de l'UIT à l'adresse travel@itu.int ou christine.marechal@itu.int.

Réservation d'hôtel

L'UIT a pu obtenir des tarifs préférentiels auprès d'hôtels à Genève pour les délégués qui participent à ses réunions. La liste de ces hôtels, ainsi qu'un formulaire de réservation à **leur adresser directement**, sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.itu.int/net4/travel/index.aspx>.

ANNEXE 2

**Avant-projet d'ordre du jour de la session additionnelle
de 2023 du Conseil**

Point de l'ordre du jour	Titre	Document N° C23/XX
1	Comptes vérifiés: rapport de gestion financière pour l'exercice financier 2022	
2	Rapport du Vérificateur extérieur: comptes de l'Union pour 2022	
3	Progrès réalisés concernant le projet de locaux du siège de l'Union	
4	Dates et durée proposées pour les sessions de 2024, 2025 et 2026 du Conseil et dates proposées pour les séries de réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts pour la même période	
5	Travaux préparatoires en vue de la Conférence de plénipotentiaires de 2026	
6	Vice-Présidents des GTC et des Groupes d'experts	
7	Divers	
